

Flash phytosanitaire du 11 juin 2021 – Grandes cultures

Complément du bulletin phytosanitaire n° 4 du 20 mai 2021.

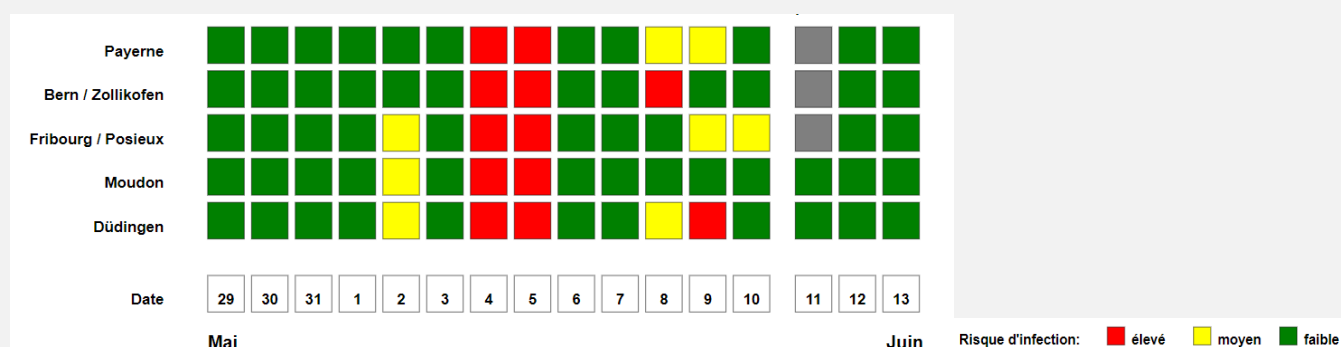
Situation générale

Suite aux importantes précipitations du mois de mai, les conditions ont été favorables à la mise en place des dernières cultures de printemps et sont enfin devenues poussantes. Les conditions orageuses des derniers jours ont été propices aux maladies fongiques telles que fusariose dans les blés en floraison ou mildiou dans les pommes de terre. Les conditions sèches et chaudes annoncées jusqu'en milieu de semaine prochaine réduisent le risque.

Pomme de terre :

Mildiou : les premiers foyers de mildiou ont été signalés principalement dans le canton de Zürich déjà le 21 mai puis la semaine dernière dans les cantons de Berne et Soleure. Il s'agit de foyers primaires. Les précipitations du week-end dernier ont été favorables au développement du mildiou et la bise a facilité la dissémination des spores. Des orages isolés ne sont pas exclus dès le milieu de la semaine prochaine. Dans la majorité des situations, les pommes de terre se touchent sur la ligne et la croissance est rapide actuellement. Pour toutes ces raisons, il est généralement nécessaire de commencer la protection.

Communiquer les foyers découverts au Service phytosanitaire ou sur www.phytopre.ch. C'est le seul moyen d'informer les agriculteurs sur la situation locale. Les sites www.phytopre.ch et www.phytopre.ch/phytoapp informent gratuitement sur les foyers découverts en Suisse et, sur abonnement, présentent les risques d'infection selon la météo. Extrait du site Phytopre :



Stratégie de lutte :

- Foyer connu dans la région (dans un rayon de 20 km) : débuter la protection (voir produits ci-dessous), en particulier sur les variétés sensibles, indépendamment du stade de la culture, car les pommes de terre sont sensibles au mildiou dès la levée.
- Dans les autres régions : débuter la protection au plus tard lorsque les fanes se touchent sur la ligne (env. 25 cm de haut) pour les variétés les plus sensibles et à la fermeture des rangs pour les moins sensibles. Une fois la première application effectuée, il est important de maintenir les intervalles de traitement. **Rappelons que le mildiou ne se maîtrise que par des traitements préventifs et que le moment de la 1^{ère} intervention est plus important que le choix du produit.** Les produits systémiques (p.ex. Infinito) sont bien indiqués quand les plantes sont en pleine croissance, ainsi les nouvelles pousses sont protégées. Mais les produits systémiques de la famille des phénylamides (p. ex. Ridomil Gold) ne doivent pas être appliqués en présence de mildiou dans la parcelle. Il est aussi possible d'utiliser des produits translaminaires. Adapter le volume de bouillie à la surface foliaire.

Les produits à base de fluaziname (Epoque, Mapro, Ibiza SC, Signal et Tisca) nécessitent 4 points de ruissellement (FT 18.05.3). De plus, une zone non traitée (ZNT) de 20 m doit être respectée le long des eaux de surface. Infinito est interdit en zone S2. Les produits contenant du chlorothalonil sont interdits et ceux à base de fénamidone (Consento, Arkaban) sont en dernière année d'utilisation, de même que le mancozèbe probablement.

En cas de découverte d'un foyer:

- éliminer les plantes des zones fortement atteintes, pour éviter que les spores ne contaminent les environs ;
- effectuer 2 traitements à 4-5 jours d'intervalle avec un fongicide translaminaire en mélange avec un fongicide de contact avec action sporicide (Ranman Top, Mapro, Zignal, etc.) ;
- annoncer immédiatement le cas (voir ci-dessus).

Doryphore : les premières pontes (sur la face inférieure des feuilles) ont été observées, dans la grande majorité des cas, on ne trouve pas encore de larves. Seuil d'intervention : 30% des plantes avec des larves ou 1 foyer/are.

Alternariose : au plus tard dès la floraison, il est recommandé d'assurer une protection contre l'alternariose, en particulier sur variétés sensibles. La plupart des fongicides anti-mildiou, notamment ceux contenant du mancozèbe, combattent cette maladie, mais pas tous avec la même efficacité et certains n'ont aucune efficacité contre l'alternariose, par exemple Infinito, Amphore Flex, Proxanil ou Leimay. Pour rappel, les fongicides ne font que limiter les dégâts. Ils doivent être appliqués préventivement, car leur effet curatif est faible, voire inexistant. Sur des variétés sensibles (Agria, Bintje, Charlotte, Innovator, Lady Claire, Markies), il peut être indiqué d'ajouter un produit spécifique : Signum, Dagonis ou des produits contenant du difénoconazole tel que Slick.

Céréales

La fusariose sur épi peut produire des mycotoxines, ce qui peut conduire à des déclassements. Un fongicide peut se justifier avec un précédent maïs (surtout grain), si les pailles n'ont pas été enfouies. Le risque d'attaque peut être estimé à l'aide des fiches Agridea 2.53.5-6 et 2.56. Il est particulièrement élevé sur les variétés sensibles (CH Claro, CH Nara, CH Camedo, Forel, CH Combin, Hanswin, Posmeda, Montalto, Levis et Poncione) **et s'il pleut durant la floraison du blé**; sans pluie durant la floraison, pas de fusariose. Le site www.fusaprolog.ch permet d'évaluer les risques (www.fusaprolog.ch/fusaapp sur les smartphones). La majorité des blés sont actuellement au stade début épiaison à floraison mais les conditions sèches et ensoleillées de ces prochains jours ne sont pas propices à une infection. Parmi les fongicides homologués, ceux contenant du prothioconazole sont les plus efficaces, il s'agit par exemple des produits Proline, Comfort, Input ou Casac. Le cas échéant, l'application se fera entre début et mi-floraison, **mais pas avant la floraison**. Laisser un témoin non traité pour évaluer l'efficacité et la nécessité de l'intervention.

Betterave

Pucerons vert et noir : la protection systémique à l'aide d'insecticide (Gazelle, Movento) touche à sa fin dans les régions où la lutte a commencé début mai. Pour les autres parcelles, la deuxième intervention de Movento doit se faire 12 à 15 jours après la première afin de maintenir une protection systémique suffisante (2 x 0.45 l/ha) dans les plantes. Notamment avec les conditions poussantes et ensoleillées de ces prochains jours et selon la firme (Movento, Bayer), la protection s'élève jusqu'à 20-25 jours ; cela devrait suffire à la protéger jusqu'à la fermeture des rangs. Un renouvellement 20 jours après la dernière intervention de Movento, avec Pirimicarb (250 g/ha) peut s'avérer nécessaire si des pucerons noirs et verts non résistants persistent. Ce renouvellement s'avère inutile si la betterave couvre à ce moment-là. Tout insecticide est interdit pour la mesure 4 du programme de réduction des produits phytosanitaires dans le cadre des contribution à l'efficacité des ressources de la Confédération (CER).

Carence en bore : Les risques existent surtout dans les sols légers, alcalins ou chaulés, et par temps sec. La carence concerne aussi bien les betteraves sucrières que fourragères; elle provoque une pourriture sèche du cœur. Par pulvérisation, apporter 1'000 à 1'200 g/ha de bore juste **avant la fermeture des rangs**. L'application de 5 à 7 kg/ha de Solubor DF, par exemple, avec 300 à 400 l d'eau couvre les besoins de la culture. La pulvérisation se fait en dehors des heures chaudes de la journée pour éviter les brûlures, de préférence tôt le matin sur feuillage juste ressuyé. Ne pas mélanger le bore aux herbicides : appliquer d'abord les herbicides, avant la fermeture des rangs, puis le bore.

Chardon des champs

Pour rappel, la lutte est **obligatoire**. Il est donc impératif de les combattre en les fauchant avant la floraison et en les traitant avec un herbicide homologué (produits et dosages dans le bulletin no 4 du 20 mai 21), aussi bien dans les cultures, les surfaces écologiques (jachères) que sur les terres non agricoles.